



HAL
open science

Un projet partenarial porté par un centre social : entre action sociale et politique

Jacqueline de Bony

► **To cite this version:**

Jacqueline de Bony. Un projet partenarial porté par un centre social : entre action sociale et politique. 2011. halshs-00659912

HAL Id: halshs-00659912

<https://shs.hal.science/halshs-00659912>

Preprint submitted on 14 Jan 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Un projet partenarial porté par un centre social : entre action sociale et politique

Jacqueline de Bony
Laboratoire Interdisciplinaire pour la Sociologie Economique
LISE (CNRS/CNAM)

Résumé

Cette recherche cible l'articulation entre lien social et démocratie locale. Elle s'appuie sur une expérience concrète, un projet de réhabilitation d'un local social dans un immeuble de grande hauteur en zone urbaine sensible. Elle analyse les facteurs du projet qui favorisent l'évolution du lien social vers la participation locale en tirant parti d'une initiative de projets « proposés par les habitants pour les habitants ». Elle discute la marge d'autonomie dont disposent les partenaires sociaux ainsi que les obstacles qui limitent la réalisation de l'objectif participatif.

Mots clefs : intervention sociale, lien social, participation locale, développement social local, partenariat social, étude de cas français.

Introduction

Au cours des trois dernières décennies, le secteur social a été le siège de mutations qui ont remodelé les formes de son action. D'une part, l'intervention sociale a recentré son effort sur l'individu en affichant une priorité sur l'usager et son emploi. L'insertion professionnelle et sociale est progressivement devenue l'activité principale des mouvements d'éducation populaire sans en devenir sa vocation première. De plus, la pénétration du « nouveau management public » dans le secteur social a modifié la forme du rapport au travail. Aujourd'hui, les professionnels du social sont astreints à mobiliser des pratiques gestionnaires mal adaptées à des activités difficilement quantifiables telles que la promotion de l'émancipation politique. Plus généralement, la montée de l'individualisme, le clivage spatio-temporel entre vie privée et professionnelle limitent les opportunités de se rencontrer, de construire du collectif ou de débattre de questions communes.

Le travail social d'intérêt collectif est une mission fondatrice du travailleur social. En défendant les principes de justice sociale et de droits humains, le travailleur social est l'intermédiaire privilégié entre citoyens et gouvernants (Bertaux et Hiriet, 2009). Il est censé accompagner les populations défavorisées à porter leur demande vers les autorités locales dans un mouvement ascendant. Certes, l'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC)¹ est aujourd'hui encouragée par les politiques sociales (De Robertis et al. 2008) et stimulée dans les formations. Cependant, les professionnels du social se trouvent plus que jamais tiraillés entre l'accompagnement individuel de l'usager et le soutien à la participation collective, entre l'exigence de résultat et la faible visibilité de l'action politique, entre les intérêts des usagers et ceux des institutions et financeurs.

Qu'en est-il aujourd'hui de l'éducation populaire et de son projet social ? Les centres sociaux se retrouvent-ils encore dans le mouvement de l'éducation populaire ? Les professionnels du

¹ Voir le rapport du conseil supérieur de travail social (2010), *L'intervention sociale d'intérêt collectif*, Rennes, éditions EHESP,

social disposent-ils de suffisamment d'autonomie pour promouvoir le débat public ? Le centre social qui porte le projet faisant l'objet de cette recherche s'inscrit dans le travail social collectif tout en étant porteur de l'utopie créatrice de l'éducation populaire. Il cherche à mettre en œuvre une intervention sociale collective pouvant générer des formes d'auto-organisation des groupes défavorisés hors de tout enfermement institutionnel.

La recherche décrite dans ce document porte sur la manière dont ce centre social concrétise cette utopie. Elle repère les initiatives qui favorisent chez les habitants une posture plus politique de défense de leurs intérêts dans l'espace public. Après avoir précisé des éléments de contexte institutionnel et géographique (section 1), le texte décrit le projet, son élaboration, sa mise en place et son fonctionnement pendant les dix premiers mois (section 2). Une troisième section analyse les leviers et les freins à la réalisation du projet (section 3). La discussion cible l'articulation entre lien social et démocratie locale (section 4).

1-Le contexte du projet

Ce projet a retenu notre attention car il est vu comme un fer de lance en matière d'initiative de démocratie locale. Sa réputation dépasse le périmètre de ses acteurs et s'étend à la sphère politique locale. Les partenaires se réfèrent à ce projet en soulignant son objectif participatif et émancipateur. Ce projet apparaît donc comme une opportunité d'analyser en détail les conditions qui permettent la concrétisation de la participation locale et l'émancipation des milieux défavorisés. Deux acteurs du projet sont moteurs en la matière : le centre social porteur du projet (nous l'appellerons CenSo) et le bailleur social (que nous appelons BaSo) dont la mission va bien au delà de la mise à disposition d'un local social.

1-1 Un centre social soucieux de sa mission politique

Le centre social qui porte ce projet a une histoire singulière car il est issu d'une école de travailleurs sociaux. Après avoir déménagé dans un quartier populaire au cours des années 80, cette école, qui a toujours revendiqué une culture de l'action collective, a commencé par proposer des activités pour le quartier. Quelques années plus tard celles-ci se sont développées au point de donner naissance à un centre social. Aujourd'hui, la formation et le centre social opèrent sous le même toit et se renforcent mutuellement. Le centre social est à la fois un espace d'application et un observatoire social pour la formation. Il offre sur place des opportunités de stages aux étudiants lesquels sont en retour des forces vives pour le centre social. Les activités d'intérêt collectif sont particulièrement prisées au sein des deux structures et font l'objet d'un questionnement récurrent.

Formellement, la culture de l'action collective est loin d'être une singularité au sein d'un centre social. En effet, la participation locale et la citoyenneté sont précisément au cœur de la charte fédérale des centres sociaux français (Angers 2000).

« Un centre social est un foyer d'initiatives porté par des habitants associés appuyés par des professionnels, capables de définir et de mettre en œuvre un projet de développement social pour l'ensemble de la population d'un territoire.

La charte souligne également que *les valeurs de référence des centres sociaux s'alignent sur le mouvement d'éducation populaire : dignité humaine, solidarité et démocratie.* Concernant la démocratie, la charte précise :

« Les centres sociaux entendent établir, et au besoin conquérir avec et pour les habitants d'un quartier, des espaces de discussions et de participation, à des prises de décision concernant

leur vie quotidienne et celle de la collectivité. // La démocratie participative, en proposant, en agissant, en contestant, est nécessaire à la vie politique locale. »

Ces valeurs de référence des centres sociaux se concrétisent par l'élaboration d'un projet social pluriannuel qui est généralement soumis à la CAF pour agrément. A ce propos, il faut noter que la dernière enquête de la CNAF sur les centres sociaux souligne la difficulté éprouvée par les centres sociaux à rédiger leur projet social². Comme déjà évoqué, on constate un paradoxe entre les exigences d'une charte orientée sur la citoyenneté et les mutations de la profession qui recentrent l'activité sur l'individu. Ainsi, lorsqu'un centre social conduit un projet de participation locale, il se trouve en décalage avec le modèle du travail social individualisé.

1-2 Un bailleur social très investi dans la participation locale

Filiale d'une grande entreprise publique, le bailleur social (BaSo) possède un immeuble de 25 étages³ qui a été construit en 1970 pour les cadres de l'entreprise. Aujourd'hui, cet immeuble se retrouve dans un quartier sensible, enclavé par plusieurs axes de circulation et très isolé des structures sociales avoisinantes. Depuis vingt ans, le profil des habitants a changé avec un départ massif des cadres de l'entreprise et l'arrivée d'habitants d'une grande diversité sociale et culturelle, ayant des revenus modestes et des emplois précaires. Ce double mouvement a provoqué un relâchement du lien social entre les habitants. Depuis 2000, la tour a éprouvé une série de problèmes de nuisances sonores et de commerce illicite avant de subir les désagréments des travaux de réhabilitation.

La tour dispose d'un grand local social (170m²) qui a été animé dès l'origine et avec succès par des amicales et associations professionnelles. Ce local a été désaffecté à cause des nuisances et dégradations subies au cours de la dernière décennie. BaSo saisit l'occasion de la réhabilitation de la tour pour rénover le local social afin de le mettre à la disposition des habitants de la tour et du quartier. Il ambitionne une démarche de développement social local tout en étant conscient de la difficulté d'une telle entreprise. Il dit à ce propos:

« Dès le début, notre idée était d'impliquer les habitants : mais on savait par expérience, que c'est très difficile ex-nihilo de monter un groupe d'habitants comme cela. Donc ce qu'on voulait proposer, c'est des activités encadrées par des associations professionnelles pour amorcer la pompe et permettre aux habitants après de se saisir du local pour proposer des choses qui les tenaient à cœur ».

2-Le projet de développement social local : élaboration et mise en place

En 2007, BaSo réunit les associations bien implantées sur le territoire. Il leur propose d'élaborer un partenariat et développer un projet de fonctionnement du local répondant aux besoins des habitants de la tour et du quartier. Il contacte le centre social du quartier (CenSo), la Caisse d'allocations familiale (CAF), l'équipe de développement local, et un centre de prévention spécialisé. Le partenariat s'enrichit progressivement d'une série d'associations : soutien scolaire, amicales de locataires existantes, associations sportives etc.. Le comité de pilotage qui se met en place décide d'élaborer deux types d'activités en parallèle. D'une part, le local hébergera des activités répondant aux besoins des habitants: soutien scolaire, ludothèque, jeux, alphabétisation, gymnastique, chorale⁴ etc.. Ces activités permettent de désenclaver la tour et de l'ouvrir sur le quartier. D'autre part, le comité de pilotage souhaite

² Enquête CNAF 2006, p. 20 Près d'un quart des centres sociaux ne communique pas ses axes prioritaires.

³ L'immeuble n'est pas de type HLM mais ILN (immeuble à loyer normalisé).

⁴ Pour des raisons de concision, ces activités ne sont pas développées dans cette publication

impliquer les habitants à développer leurs propres projets. Il va donc rechercher des activités pouvant servir d'outils de participation pour les habitants. C'est cet aspect qui fait l'originalité du projet et retiendra notre attention dans la suite de cet article.

Désigné comme porteur du projet le centre social (CenSo) travaille en étroite collaboration avec BaSo. Le tandem répond à un appel d'offre d'un fonds pour l'innovation sociale en soumettant un projet sur « *l'implication des locataires et, plus largement, des habitants dans la vie sociale du quartier* ». L'obtention d'une enveloppe de 30.000 Euros⁵ va permettre de gratifier des stages⁶ pendant deux ans, financer l'achat de matériel et subventionner des projets portés « *par les habitants pour les habitants* ». L'idée maitresse de cette initiative consiste à proposer aux habitants des espaces de rencontre, un accompagnement et un support financier pour leur permettre de formuler et réaliser leurs propres projets.

Le projet se concrétise en septembre 2009 avec l'arrivée de deux stagiaires qui tiennent des permanences de quatre demi-journées par semaine pendant six mois. Leur mission consiste à accueillir les résidents, les informer sur les activités du local, écouter leurs demandes et aider ceux qui proposent des initiatives. Elles organisent des journées portes ouvertes pour faire connaître le projet et le local en fin de rénovation⁷. Parmi d'autres activités, elles sont chargées de mettre en place le dispositif participatif que nous allons maintenant décrire.

2-1 L'espace convivialité

Les stagiaires développent et animent un « espace convivialité » au cours duquel les habitants peuvent réaliser leurs propres projets en bénéficiant d'un « coup de pouce » financier. L'espace convivialité est une rencontre mensuelle de deux heures qui associe les partenaires et les habitants intéressés par l'initiative. Afin de favoriser la participation et l'expression des habitants, les partenaires⁸ et les stagiaires sont soucieux ne pas formaliser cette rencontre et encore moins de la diriger. CenSo souligne le caractère non structuré de ces rencontres: « *Comment on anime un espace convivialité ? Personne ne sait ou on veut aller, on rassemble les gens, on leur propose un petit café, on discute avec les gens individuellement ou en groupe (CenSo)* ».

Les stagiaires en parlent en ces termes :

« *Dans tous ces espaces convivialité, on est présent, on va au devant des familles et on essaye de faire du lien social. Pour rassembler les gens, discuter, voir un peu ce qu'ils auraient envie de faire et de valoriser, de faire une espèce de fil conducteur entre toutes les activités, pour que toutes les activités soient visibles, et pour se rendre compte qu'on fait partie d'un même projet.* »

Cet espace convivialité est conçu comme un espace de rencontre informel entre habitants et partenaires, un lieu de dialogue et de discussions entre habitants, un espace générateur de participation. En laissant aux habitants la possibilité de se l'approprier et de lui donner le sens, cet espace convivialité s'aligne sur l'éducation populaire et sur la mission des centres sociaux. On notera aussi qu'en dépit de son caractère informel, chaque espace convivialité fait l'objet

⁵ Ce financement pour deux ans correspond environ au tiers du coût total du projet.

⁶ Ces stages sont réalisés par les élèves de la formation d'assistants sociaux dont dérive le centre social

⁷ Celui-ci sera inauguré en janvier 2010, en présence des autorités locales, des partenaires du projet et d'une centaine de locataires.

⁸ Les partenaires qui participent à l'espace convivialité sont : CenSo, BaSo, CAF, amicales de locataires, associations locales, organisme de prévention.

d'une solide préparation incluant une réunion préliminaire avec tous les partenaires. Par ailleurs, le comité de pilotage se réunit au moins une fois par trimestre. Les partenaires se rencontrent donc au minimum trois fois par mois sur ce projet de développement social local. Comme nous le verrons plus loin, en dépit de son ingéniosité, l'espace convivialité n'a pas eu le succès attendu.

2-2 Les opérations coups de pouce

Le terme « coup de pouce » correspond à une gratification financière (pouvant aller jusqu'à 500 euros) afin d'aider les habitants à réaliser leur projet. Ces projets portés par les habitants pour les habitants font l'objet d'un accompagnement collectif au cours des espaces convivialités. Ces projets sont propices à une participation collective et permettent à chacun d'apporter sa contribution. Ils permettent l'émancipation de celui qui porte le projet et de ceux qui en discutent au cours de l'espace convivialité.

Les opérations coups de pouce ont été très bien reçues dans la tour et plusieurs de ces initiatives ont vu le jour au cours de ces dix mois. Par exemple, un résident a photographié les locataires dans leur appartement puis a monté avec ceux-ci une exposition installée dans le local social. Un groupe de femmes a organisé un buffet de Noël. Une habitante coordonne des jeux de société, une autre met en place une bibliothèque et troc de livres. On note aussi l'organisation de promenades dans Paris et d'une soirée débat.

Des paysagistes habitant dans la résidence ont proposé d'aménager le terrain de jeu derrière la tour⁹. Ils ont disposés des bacs de terre et proposé aux locataires d'y planter leurs graines. L'inauguration de la cour a rassemblé cent cinquante habitants. Depuis lors, les paysagistes ont proposé des activités de jardinage, organisé une fête des voisins et une garden-party le 14 juillet. Ils ont créé une association et élabore un blog qui renseigne sur leurs activités.

Les partenaires sont à l'affût de propositions d'activités pour les adolescents de la tour. Début 2010, un jeune résident offre de monter des entraînements de boxe. Le comité de pilotage finance le matériel et règle la question de l'assurance. L'activité démarre en flèche mais, peu après, l'entraîneur se désiste. Six mois plus tard, le comité de pilotage est toujours en quête d'une solution de remplacement. A défaut de boxe, ces jeunes optent pour la musculation mais l'activité est onéreuse. On perçoit ici la difficulté à gérer des projets de bénévoles susceptibles de se désengager du jour au lendemain.

3-Les résultats du projet après dix mois de fonctionnement : les leviers et les freins

Les résultats escomptés pour ce projet au bout de deux ans ont été clairement formulés : réalisation de dix projets d'habitants, implication d'une vingtaine de bénévoles habitants du quartier et émergence d'une association qui pérennisera l'expérience. A échéance de dix mois, plus de cinq projets d'habitants ont vu le jour et d'autres sont en cours de réalisation. Une nouvelle association s'est constituée et plusieurs habitants relais se sont manifestés pour servir de relai. Sur la base de ces résultats, le projet être considéré comme un réel succès. Plusieurs événements festifs organisés par les habitants ont drainé plus de cent participants ce qui témoigne d'un processus de construction de lien social particulièrement actif.

Le projet a aussi une envergure politique et c'est ce qui en fait un fer de lance. L'espace convivialité et les projets coup de pouce ont été conçus et mis en place dans une optique

⁹ Ce terrain avait été clôturé pour cause de nuisances

émancipatrice et c'est ce qui en fait l'originalité. Il est encore trop tôt pour attendre des résultats en la matière au bout de dix mois. Pourtant, au bout de six mois, l'espace convivialité n'a pas la fréquentation que l'on pouvait espérer. Les habitants qui proposent les projets n'appartiennent pas aux classes sociales ciblées par ce projet émancipatif.

L'espace convivialité

Au cours des premiers mois, l'espace convivialité a attiré une vingtaine d'adultes et la participation régulière de certains a même conduit à entamer une dynamique participative. À partir de 2010 la présence des habitants a diminué avant de se raréfier et les deux dernières rencontres ont été annulées. Actuellement, les partenaires envisagent de renouveler cet espace de concertation sous une autre forme.

Cette évolution de la fréquentation de l'espace convivialité correspond-elle à une phase de curiosité suivie d'un essoufflement des habitants ? Que sont devenus les participants réguliers ? La baisse de fréquentation de l'espace convivialité se situe à la même période que le renouvellement des stagiaires. En effet, si le projet permet de gratifier 2 stagiaires pendant 2 ans, les stages en question ont des durées respectives de 6 et 4 mois. Ce renouvellement n'est-il pas trop rapide compte tenu de l'enjeu participatif du projet ? Les habitants ne vont-ils pas se lasser ? On connaît l'effet néfaste d'un « turn-over » rapide dans ce type de situation.

Les habitants relais

Dans cette expérience, les projets d'habitants sont surtout portés par des résidents socialement favorisées. Hormis le coup de pouce tel le buffet de Noël, les habitants proposant des projets n'ont pas besoin d'être émancipés ni d'être aidés dans leurs projets. Ils ont bien intégré leurs rôles en ne s'appropriant pas leur initiative et en impliquant fortement les autres habitants dans leur projet. Le photographe coordonne un atelier d'encadrement, les paysagistes demandent à chacun ce qu'il veut faire de l'arrière-cour. Véritables militants du lien social, ces résidents relais sont des vecteurs d'émancipation pour les habitants plus défavorisées que cible le projet.

À un horizon de deux ans, les partenaires comptent sur l'émergence d'une association prenant la relève. Pourtant, les résidents relais n'ont pas encore leur place dans l'organisation du projet et ne participent pas aux comités de pilotage ou de projets. Baso s'en préoccupe en disant : « *C'est vrai qu'à l'heure actuelle, il n'y a toujours pas d'habitants dans les instances décisionnelles. C'est vrai qu'à terme, on aimerait intégrer plus les habitants dans ces instances* ». Les partenaires paraissent prudents voire hésitants à laisser aux habitants des responsabilités de l'ordre du « faire faire ». Quant à la pérennité du projet, les partenaires pensent à un adulte relais (Nivolle, 2009). « *L'idée c'est d'avoir un poste d'adulte relais qui pourrait faire un peu le médiateur et qu'on pourrait chapoter nous en tant qu'association (Censo)* ».

3-2 Les freins

Un renouvellement fréquent des acteurs institutionnels et bénévoles du projet ou leur retrait est un premier facteur entravant la bonne marche d'un projet dont le succès s'inscrit dans la durée. Si les partenaires sont fortement investis au départ, ils envisagent tous de se retirer à plus ou moins long terme. Le succès d'une telle expérience est conditionné par un noyau stable et durable de professionnels et de bénévoles qui installent la confiance des habitants, construisent une mémoire commune et capitalisent les acquis.

L'instabilité financière est un autre obstacle à la réalisation d'un tel projet. A ce propos, on note un paradoxe entre la durée du financement (deux ans dans ce cas) et le temps nécessaire pour faire aboutir ce projet. Ce travail de long terme est mal adapté à la gestion de projet qui exige une anticipation des résultats sur des temps courts. La construction du lien social et la participation locale sont des processus lents et incertains.

La question de l'évaluation d'activités collectives telles que le lien social et/ou la démocratie locale. Absence d'outils de mesure. Fragilité de la posture par rapport au new public management

Ce type de dispositif fait courir un risque d'enfermement à tous les niveaux. Par exemple, un groupe d'habitants dynamiques peut former un clan peu accessible aux autres résidents. Un partenariat constitué peut éprouver de la difficulté à intégrer de nouveaux partenaires venant bousculer les habitudes. Les associations bénévoles peuvent enfin s'enfermer sur les activités existantes.

Les habitants ciblés par le projet sont aussi source de risques allant de l'absence de participation à une participation déviante que nous aborderons dans la section suivante. L'ensemble de ces tensions, risques et obstacles potentiels ou réels exige des partenaires du projet tolérance, flexibilité et opportunisme. Ils doivent composer avec l'imprévisibilité du projet et de sa dynamique, tirer profit de toute situation inattendue et être prêt à gérer le conflit latent

3-Discussion : du lien social à la démocratie locale

Les bouleversements économiques et sociaux des dernières décennies ont conduit à plus de précarisation de certaines populations et à la disparition des formes traditionnelles du lien social. Une part de la population s'est retrouvée isolée au point de menacer la cohésion sociale nécessaire à une démocratie. L'État a mis en place des mesures contre les risques de ruptures du lien social (RMI/RSA, CMU, politiques de la ville), mais ces politiques sociales ne permettent pas aux personnes les plus vulnérables de rompre avec l'isolement social.

Les associations locales au secours du lien social

La question du lien social devient l'un des grands problèmes contemporains. Déstabilisée par l'emprise du marché, la société est en quête d'institutions capables de redéfinir les principes et les règles du vivre ensemble. Dans les quartiers sensibles, l'état mise sur les associations territoriales pour retisser du lien social (Mondolfo, 2009) comme en témoigne ce projet de développement social local. Lors de la réhabilitation de la tour, le bailleur constate une insuffisance de la vie sociale et l'isolement qui en résulte. Le local social aujourd'hui déserté hébergeait il y a trente ans une activité associative intense (associations de locataires, de loisirs, etc.). Ce bailleur fait appel aux professionnels de l'intervention sociale du quartier pour élaborer un dispositif permettant de retisser le lien social dans l'immeuble et le quartier. Soulignons que cette démarche repose sur la croyance à l'action associative territoriale pour apporter une réponse aux risques sociaux.

Des habitants prêts à participer

Le projet est destiné à un sujet acteur, ayant une demande et la volonté de participer à une démarche collective. Il s'adresse surtout à des habitants dotés d'un certain capital social et culturel dans l'espoir que ceux-ci entraînent les moins bien pourvus dans une optique de partage des savoirs et savoir-faire. Ce profil d'habitant relais se distingue de la recherche de

l'entre-soi et du maintien de sa position sociale que l'on peut rencontrer dans les classes moyennes (Maurin, 2004). On peut cependant se demander si ces habitants relais parviendront à mobiliser les autres locataires ?

Toute expérience participative exige les qualités qu'elle est sensé développer c'est-à-dire, une certaine estime de soi, des capacités d'expression, de communication et des savoirs. Le projet étudié offre diverses possibilités aux habitants de développer ces qualités. Soulignons ici que la volonté de participer qui est au cœur du dispositif n'est pas chose acquise. Des habitants peuvent très bien ne pas être intéressés par le projet voire le refuser s'ils adhèrent à une autre perception du lien social. Certains ne sont pas disponibles (horaires de travail décalés) ou choisissent d'autres occupations de loisirs. D'autres peuvent tout simplement ne pas oser participer.

A l'inverse, l'expérience n'est pas à l'abri d'une forme de participation différente de celle attendue par des partenaires. On pense par exemple à la participation que Blondiaux (2008) qualifie de « sauvage » et qui se pose contre les pouvoirs en place. Ce type de participation conteste les règles du jeu et configure un espace oppositionnel ou peuvent s'exprimer les subjectivités rebelles. On pense aussi aux nouveaux mouvements sociaux en France qui ont émergé dans les années 1990 (Sommier, 2003).

La posture des professionnels

La posture adoptée par les partenaires du projet s'inscrit dans une logique de participation positive de type conscientisante (Dumas et Segurier, 1997). « *Le processus de conscientisation se réfère aux aspects de prise de conscience individuelle et collective ainsi qu'à ceux des projets et de la culture vécue dans une perspective de promotion collective et sociale (p.69)* ». La conscientisation relève la dimension sociopolitique de la profession sans pour autant évacuer la tension au cœur de sa dynamique. Reste à voir quelle est la marge d'autonomie pour la question politique et l'usage qui en est fait.

Le dispositif de développement social local s'appuie sur un acquis du mouvement des centres sociaux, de l'éducation populaire et de l'éducation spécialisée : le travailleur social est au service de l'autonomie des personnes et des populations (Durand, 2006). Il repose aussi sur une vieille tradition dans le travail et l'intervention sociale. Le professionnel est un auxiliaire de la démocratie qui veille au développement de la vie sociale, à la prise en charge des difficultés par les personnes concernées, et à une meilleure implication des intéressés aux politiques qui les concernent, comme l'attestent l'histoire des centres sociaux et des mouvements d'éducation populaire (Dessertine et al, 2004 ; Mignon, 2007).

Dans le cas qui nous intéresse, que peuvent faire les travailleurs sociaux ? Les partenaires du projet vont-ils aider à faire émerger des projets en lien avec la sensibilisation politique, la défense des droits des citoyens (Palomares et Rabaud, 2006) ? Vont-ils aider les ressortissants non européens à devenir représentants dans le conseil du quartier ? Vont-ils inciter les habitants à entrer dans l'arène publique et donc politique ?

Si l'on compare son objectif et sa mise en œuvre, le dispositif est très ambigu. Au niveau opérationnel, ces projets répondent à une exigence gestionnaire d'efficacité de la dépense alors qu'ils ambitionnent une volonté politique de participation des habitants aux questions qui les concernent (De Robertis et al, 2008). Le management de projet et la culture du résultat sont peu adaptés à la poursuite d'objectifs de participation citoyenne. Les financements de

court terme viennent encore entamer l'autonomie des professionnels. Les moyens entravent les objectifs et l'ambiguïté se reporte sur le travailleur social.

L'accompagnement des habitants dans le débat public et la co-construction des politiques sociales locales fait-il encore partie des missions du travailleur social aujourd'hui ? Dans quelles limites ? Comment est-il lui-même accompagné par son institution de rattachement ? Jusqu'où les financeurs et les autorités locales sont-elles prêtes à accepter cette forme d'intervention sociale ? La progression du lien social à la participation citoyenne se pose à tous, aux professionnels du social, aux autorités politiques locales ainsi qu'à chaque citoyen. A ce propos, certains auteurs parlent d'intermittence de la démocratie (Carel et al, 2009) voire de déclin des institutions (Dubet, 2002).

Méthode de recherche

Cette recherche fait partie d'une étude sur la participation à la démocratie locale dans les centres sociaux. Elle repose sur l'analyse de tous les documents du projet, l'observation des activités ayant cours dans le local social, la participation à des réunions, comités, rencontres avec les autorités locales ainsi que les événements sociaux du projet. Le travail est complété par l'analyse d'entretiens des partenaires (porteur du projet, bailleur social, stagiaires, habitants) et par une recherche bibliographique sur la participation collective des usagers dans le secteur social.

La recherche tire également profit de travaux antécédents des auteurs sur les adultes relais (Nivolle, 2009), la territorialisation de l'action sociale (Bouquet et al, 2007), la place des jeunes dans la cité, les dispositifs d'insertion, et plus généralement, sur l'articulation entre l'individuel et le collectif (de Bony, 2007) et sur l'impact de la gestion de projet sur le fonctionnement des organisations (de Bony, 2010).

Bibliographie

Arendt, H., (1961, rééd.1994). *Condition de l'homme moderne*. Paris. Agora, Pocket.

Bertaux, R. et Hiriet, P. (2009). *Entre nécessité et vertu, les acteurs du champ social dans la nécessité*. Nancy. Presses Universitaires de Nancy.

Blondiaux, L. (2008). *Le nouvel esprit de la démocratie, Actualité de la démocratie participative*. Paris. Seuil.

Bony (de), J. (2007). Le consensus aux Pays-Bas : Autonomie individuelle et coopération, *La revue française de gestion*. 170, 45-58.

Bony (de), J. (2010). Project Management and National Cultures : A Dutch-French Case Study, *International Journal of Project Management*. 28, 173-182.

Bouquet, B. Madelin, B. et Nivolle, P. (2007). *Territoires et action sociale*. Paris. L'Harmattan.

Carrel, M. Neveu, C. et Ion, J. (2009). *Les intermittences de la démocratie*. Paris, L'Harmattan.

Castel, R. (2009). *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*. Paris. Seuil.

De Robertis, C., Orsoni, M., Pascal, H. et Romagnan, M. (2008). *L'intervention sociale d'intérêt collectif*. Rennes. Presses de l'EHESP.

Dessertine, D., Durand, R. Eloy, J., Gardet, M., Marec, Y. et Tetard, F. (2004). *Les centres sociaux, 1880-1980*, 2004. Villeneuve d'Ascq. Septentrion.

Dubet, F. (2002). *Le déclin de l'institution*. Paris. Seuil.

Dumas, B. et Séguier, M. (1997). *Construire des actions collectives, développer les solidarités*. Lyon. Chroniques sociales.

Durand, R. (2006). *Histoire des centres sociaux Du voisinage à la citoyenneté*. Paris. La découverte.

Maurin, E. (2004). *Le Ghetto français, Enquête sur le séparatisme social*. Paris. Seuil.

Mignon, J-M. (2007). *Une histoire de l'éducation populaire*. Paris. La Découverte.

Mondolfo, P. (2009). Pour une clarification de la notion de développement social local, *La revue française de service social*, 232, 90-95

Nivolle P. (2009). La mise en œuvre du programme Adultes relais comme révélateur de projet en faveur de la participation des habitants, in Bouquet B., Draperi J.-F., Jaeger M. (coord.) *Penser la participation en économie sociale et en action sociale*. Paris. Dunod, 117-135.

Palomares, E. et Rabaud, A., (2006). Minoritaires et citoyens ? Faites vos preuves, *L'homme et la société*, 160-161, 135-160.

Rapport du conseil supérieur de travail social (2010). *L'intervention sociale d'intérêt collectif*, Rennes. Éditions EHESP.

Sommier, I. (2003). *Le renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*. Paris. Flammarion.